

Conseil Municipal : solidarité, aménagement du territoire et qualité de vie dans les quartiers à l'ordre du jour

COMMUNIQUE DE PRESSE

Colomiers, le 30 septembre 2025

Conseil Municipal : solidarité, aménagement du territoire et qualité de vie dans les quartiers à l'ordre du jour

Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole, réunissait un Conseil municipal lundi 29 septembre 2025. Parmi les délibérations à l'ordre du jour, les élus municipaux ont notamment validé une aide financière pour les communes audoises sinistrées par les incendies, la participation de la Ville à une course solidaire pour les droits des Femmes ou encore le renouvellement de la charte « agir dans mon quartier ».

« Nous nous y étions engagés, malgré les contraintes financières qui pèsent sur notre commune, 2025 devait être une année utile. Alors que s'ouvrent les négociations avec le Gouvernement dans le cadre de la prochaine loi de finances, avec une incertitude sur l'effort qui sera demandé aux collectivités locales l'an prochain, la Ville de Colomiers poursuit sa feuille de route pour des services publics de proximité, accessibles et utiles au quotidien pour les Columérines et Columérins. Ce Conseil municipal s'inscrit dans cette continuité à travers plusieurs engagements forts en matière notamment de solidarité et de qualité de vie dans nos quartiers » a notamment souligné Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse Métropole.

Solidarité envers les communes audoises sinistrées par les incendies de l'été 2025

Le violent incendie survenu dans l'Aude au mois d'août dernier a ravagé plus de 17 000 hectares et impacté une quinzaine de communes. Afin de venir en aide au territoire, qui fait face désormais à un important besoin de reconstruction, **l'Association des Maires de France a lancé un fonds de solidarité dédié aux communes sinistrées afin de recueillir les dons des collectivités territoriales. Ainsi, le Conseil municipal réuni ce lundi 29 septembre a adopté une aide 2 500 EUR** et a salué une nouvelle fois l'engagement de l'ensemble des forces de secours mobilisées pour stopper cet incendie sans précédent et venir en aide aux victimes.

Une équipe municipale s'apprête à courir pour les droits des Femmes

En cohérence avec ses politiques en matière d'égalité Femmes-Hommes et de lutte contre les violences faites aux femmes, **la Ville de Colomiers s'engage cette année aux côtés de la Fondation des Femmes en participant à « La nuit des relais »**, course solidaire nationale dont les recettes permettent de financer des projets associatifs oeuvrant pour les droits des Femmes. Ainsi, en engageant **1 500 EUR**, la Ville de Colomiers sera représentée par une équipe

municipale composée de 5 agentes lors de la course qui se tiendra à Toulouse le 2 octobre prochain.

Renouvellement de la charte « Agir dans mon quartier »

La Ville de Colomiers s'inscrit dans le dispositif « Agir dans mon quartier » depuis 2019, dans le cadre du Contrat de Ville, pour proposer aux habitants des quartiers prioritaires de concevoir et mettre en oeuvre des projets au bénéfice de leur quartier. Avec l'accompagnement des maisons citoyennes, les habitants définissent ainsi un budget alimenté par les **partenaires financeurs que sont la Préfecture, la Caisse d'Allocations Familiales, Altéal et la Ville de Colomiers**. Ce fonds permet alors de faciliter la prise d'initiatives par les habitants dans le cadre de projets contribuant à l'animation du quartier et à l'enrichissement des liens sociaux. Le renouvellement de la charte adoptée par le Conseil municipal ce lundi 29 septembre permettra aux habitants des 2 quartiers prioritaires de Colomiers (Grand Val d'Aran-En Jacca et Seycheron) de continuer à mener à bien des projets imaginés collectivement.

Rénovation des terrains de sport du lycée Victor-Hugo

En réponse au vœu déposé par les groupes Colomiers citoyenne et Osons une autre histoire pour Colomiers, demandant la réhabilitation des terrains de sports du lycée Victor-Hugo (*vœu non adopté par le Conseil municipal*), la Ville de Colomiers rappelle par ailleurs que cela a d'ores et déjà été validé et engagé par la Municipalité. En effet, constatant l'absence de consensus à l'issue de la concertation avec les riverains, la Ville de Colomiers a fait le choix de ne pas aller plus loin dans ce projet immobilier et d'engager des réflexions quant à sa rénovation pour un usage sportif par les élèves de la cité scolaire Victor-Hugo. **Ainsi, dès le mois de mai dernier, la Ville a poursuivi ses échanges avec les services de la Région Occitanie, gestionnaire de l'établissement, afin d'affiner les besoins des élèves, de préciser les projets envisageables et d'étudier les possibilités de financement en vue de la rénovation de ces terrains.** Sans attendre, elle a également réaménagé 2 500 m² de la partie enherbée derrière le gymnase, afin de mieux répondre, dans cette période, aux besoins de la Cité scolaire en matière d'éducation physique et sportive. La Ville réaffirme néanmoins sa volonté de poursuivre son engagement pour répondre au besoin de logements sur la commune, estimé à 300 créations chaque année.

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations :

<https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr